La prévention et le traitement des difficultés des entreprises
Perception des chefs d'entreprises

Janvier 2011

Deloitte Finance Reorganisation Services

Deloitte Finance Reorganisation Services

Créée en 1987, Deloitte Finance Reorganisation Services offre une équipe composée de 40 professionnels expérimentés.

Nos interventions concernent des groupes de toute taille, familiaux, cotés ou appartenant à des fonds d'investissement.

Nous accompagnons les entreprises dans la gestion de leurs difficultés et leur proposons des solutions visant à sécuriser leur information financière, à restaurer la confiance de leurs partenaires, à assurer une meilleure visibilité sur les perspectives à venir et à optimiser leur trésorerie.

Nous intervenons dans des contextes très divers : crise conjoncturelle/sectorielle, difficultés de trésorerie, situations de crise financière, restructurations financières, acquisitions/cessions d'entreprises sous-performantes et défaillantes …

Nous revendiquons sur la période 2008-2010 la place de leader dans la réalisation d'Independent Business Reviews sur les groupes de grande taille.

Vos contacts

Vincent Batlle
Associé responsable des activités Conseil financier
Tel. : +33 (0) 1 55 61 23 87
vbatlle@deloitte.fr

Tristan Doquet-Chassaing
Associé
Tel. : +33 (0) 1 55 61 47 12
tdoquetchassaing@deloitte.fr

Guillaume Bouclier
Associé
Tel. : +33 (0) 1 55 61 66 59
gubouclier@deloitte.fr

Stéphane Nénez
Directeur
Tel. : +33 (0) 1 40 88 28 73
snenez@deloitte.fr

Eric Poitevin
Directeur
Tel. : +33 (0) 1 40 88 75 34
epoitevin@deloitte.fr

Olivier Regnard
Directeur
Tel. : +33 (0) 1 55 61 53 80
oregnard@deloitte.fr

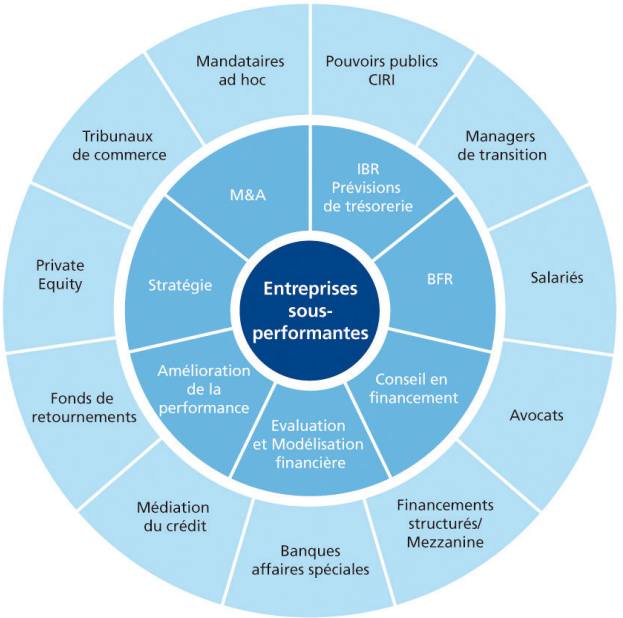

L’ARE - Association pour le Retournement des Entreprises

L’ARE – Association pour le Retournement des Entreprises

L'Association pour le Retournement des Entreprises (ARE) s'est constituée en 2002 .

Elle a pour vocation de regrouper l'ensemble des professionnels (avocats, experts-comptables, conseils, mandataires ad hoc, banquiers, fonds d'investissement, managers de crise, etc.) impliqués de façon régulière dans les opérations de retournement, de refinancement ou de restructuration.

Unique en France par son caractère pluridisciplinaire, cette association professionnelle comprend aujourd’hui 140 membres poursuivant les objectifs essentiels suivants :

- Développer et promouvoir une pratique reconnue et respectée de la restructuration et du retournement en France et en Europe
- Maintenir et améliorer la performance des professionnels du retournement et de la restructuration en adoptant les plus hauts standards de recrutement, de gestion et d’autocontrôle des membres afin d’établir un label de qualité et une qualification professionnelle
- Favoriser la compréhension et la connaissance des techniques et impératifs du retournement par la communauté des affaires, les organismes gouvernementaux et législatifs, ainsi que les médias
- Etablir la création d’un réseau européen regroupant par le biais d’associations identiques les professionnels impliqués dans des opérations complexes et internationales, et contribuer à l’émergence d’une « best practice » européenne.

Contact :

Ithaca de Boncourt

Déléguée Générale ARE

www.are.fr

29, rue Auguste Vacquerie

75116 PARIS

Tel/Fax: 01 47 20 48 02 - Portable: 06 67 12 60 28

Méthodologie

- **Présentation de l'étude** : Etude co-brandée par Deloitte et l'ARE (Association pour le Retournement des Entreprises).
  L'étude analyse la perception des dirigeants d'entreprises sur les difficultés économiques des entreprises et des procédures de prévention à mettre en œuvre.

- **Echantillon** : Étude réalisée auprès d'un **échantillon** de 300 dirigeants d'entreprises, représentatif de l'ensemble des entreprises de 100 salariés et plus en France. Les cibles interrogées sont : PDG/DG/DGA/DAF/DRH d'entreprises de 100 salariés et plus.

- **Mode d'interrogation** : Interrogation par téléphone sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interview).

- **Dates de terrain** : les interviews ont été réalisées du 22 novembre au 8 décembre 2010.

- **Application de la norme ISO** : OpinionWay a réalisé cette étude en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

Principaux enseignements

Principaux enseignements (1/2)

- 90% des entreprises estiment avoir une **organisation interne** qui leur permet d'anticiper d'éventuelles difficultés.

- **1/3 déclarent pouvoir détecter leurs éventuelles difficultés de trésorerie à moins d'un mois**, 1/3 entre 1 et 6 mois et 1/3 à plus de 6 mois.

- **Le banquier est la première personne consultée en cas de difficultés pour 36% des patrons**, ensuite viennent leur expert-comptable pour 19%, puis leur commissaire aux comptes pour 16% et enfin l'Etat et les collectivités locales pour 16%.

- Une proportion élevée de dirigeants se déclarent prêts à engager un dialogue avec leurs banquiers en amont des difficultés (42% à plus de 3 mois, dont 24% à plus de 6 mois).

- Les 2/3 des entreprises disent connaître les **organismes des pouvoirs publics** tels que le CIRI, OSEO, la Médiation du crédit, la CDC et ses fonds d'investissement (FSI, FCDE et FMEA). **Les 3/4 d'entre elles considèrent que leur intervention est efficace** pour soutenir les entreprises en difficulté.

Principaux enseignements (2/2)

- En cas de difficultés économiques et financières, **les 3/4 des dirigeants** d'entreprises considèrent que les salariés et leurs représentants **pourraient les aider à surmonter** ces épreuves :
  - 60% des dirigeants leur demanderaient de faire **preuve de flexibilité** pour soutenir un plan de retournement
  - 19% leur demanderaient **d'alerter les pouvoirs publics** sur la situation de l'entreprise
- Comme en 2007, parmi les entreprises, qu'elles aient connu ou non des difficultés, **la moitié connaît ou a entendu parler** des procédures de prévention des difficultés des entreprises :
  - 56% d'entre elles déclarent être bien informées (contre 60% en 2007)
  - 68% d'entre elles jugent ces procédures efficaces
  - 75% d'entre elles souhaitent qu'on leur laisse une part plus importante de négociation directe avec leur créancier.
- **86% des entreprises** se montrent **confiantes dans leur avenir**. Elles n'envisagent pas de se retrouver en difficulté.
- La moitié des dirigeants estime que leur entreprise va réaliser une croissance positive de **9% en moyenne** en 2010.

1. Perception des difficultés des entreprises

Détection préalable des difficultés

Pensez-vous que l'organisation interne de votre société vous permet d'anticiper d'éventuelles difficultés ?

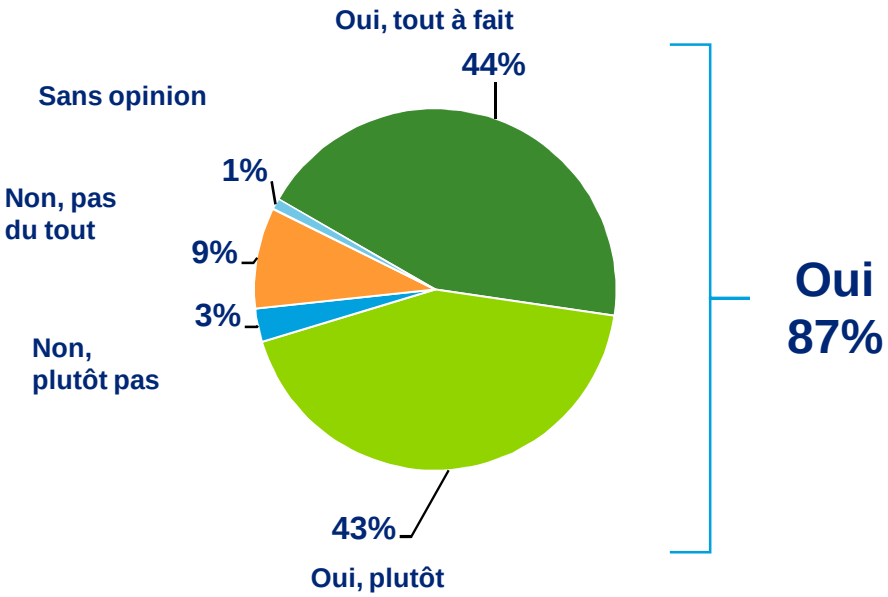

A quel horizon pensez-vous que vous seriez en mesure de détecter des difficultés de trésorerie dans votre entreprise ?
(2% ne se prononcent pas)

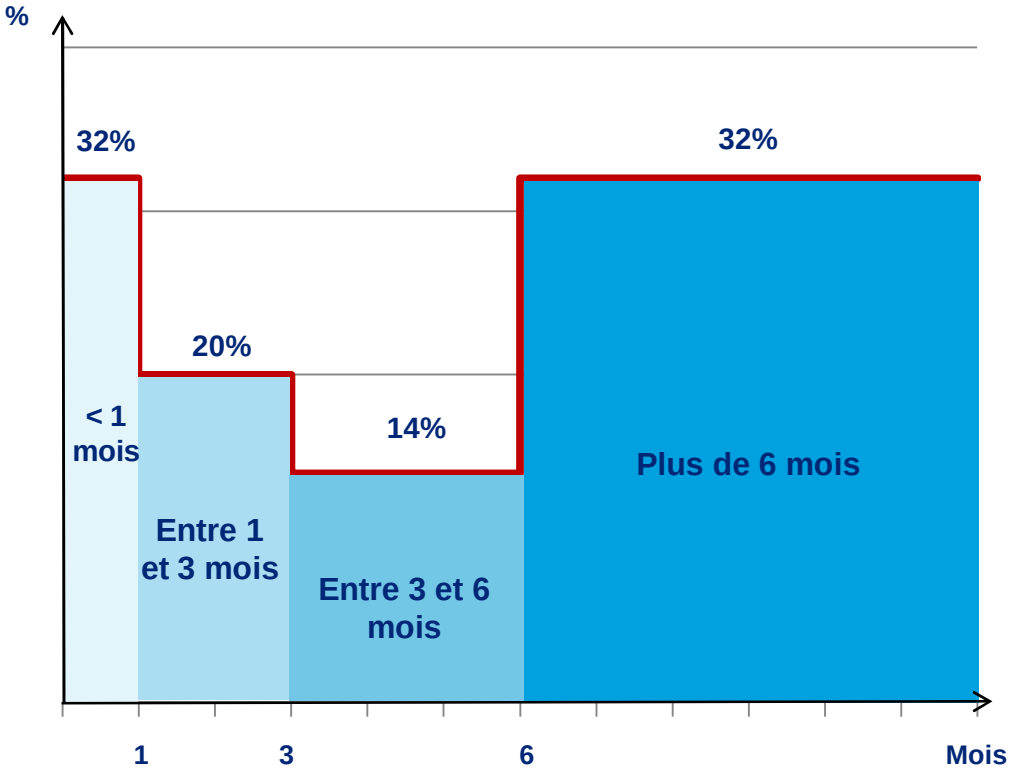

Base : Ensemble des entreprises

L’interlocuteur adéquat en cas de difficultés

Si vous vous trouviez confronté à des difficultés économiques et financières, à qui vous adresseriez-vous en priorité ?

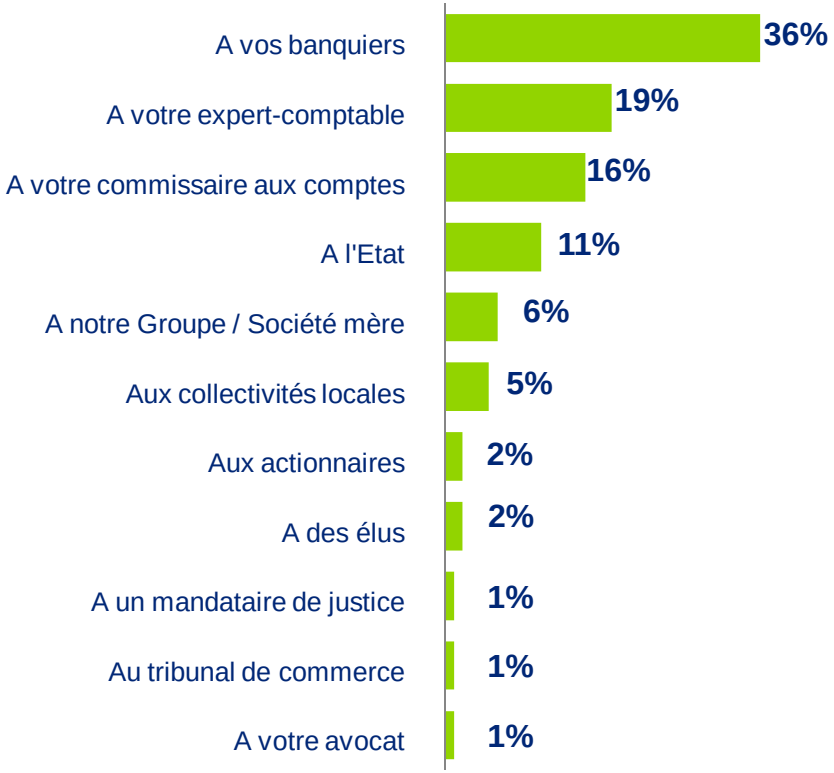

A quel horizon d’impasse de trésorerie seriez-vous prêt à engager un dialogue avec vos banquiers ?

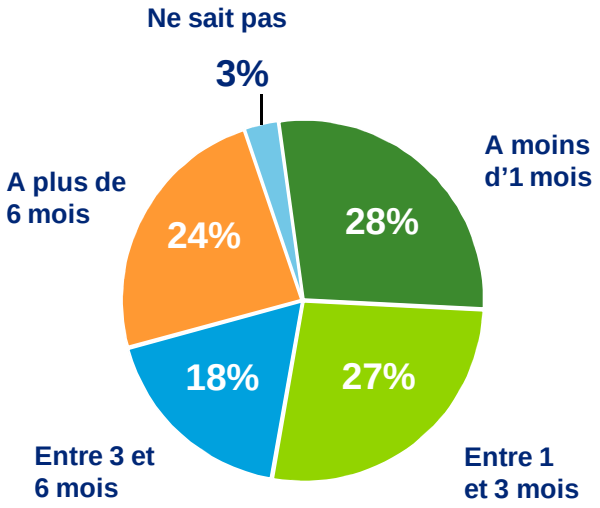

Base : Ensemble des entreprises

Notoriété des organismes des pouvoirs publics

Avez-vous connaissance des organismes mis en place par les pouvoirs publics ?
(Le CIRI, OSEO, la médiation du crédit, la Caisse des Dépôts, les différents fonds d'investissement tels que le FSI, le FCDE, le FMEA)

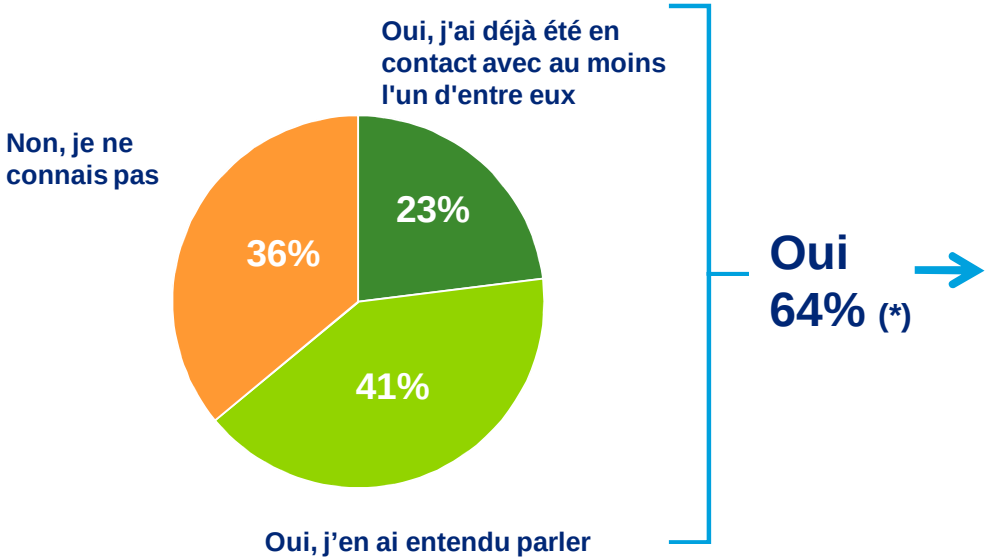

Pensez-vous que l'intervention de ces organismes apporte un soutien efficace aux entreprises en difficulté ?

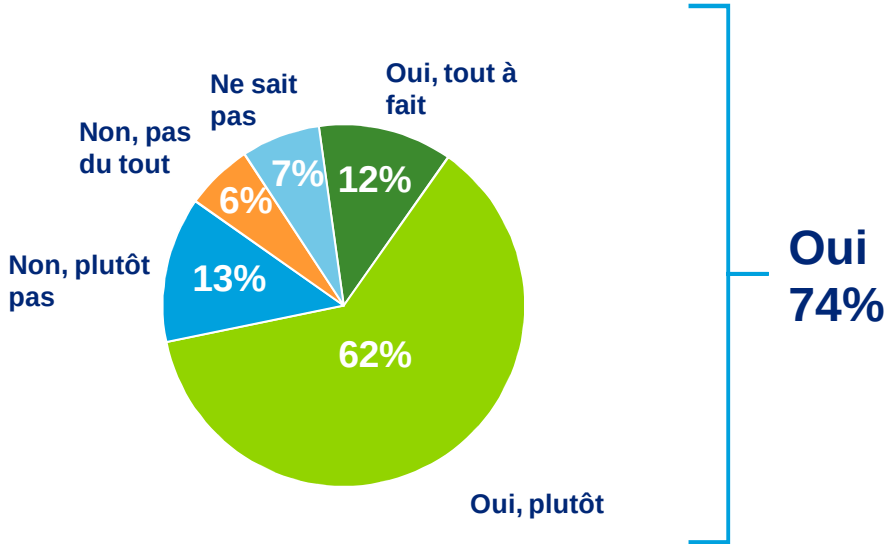

(*) Ce pourcentage s'élève à 91% dans la population des entreprises qui connaissent les procédure de prévention et à 75% dans celle des entreprises de plus de 250 salariés

Base : Ensemble des entreprises

Soutien des salariés

Si vous vous trouviez confronté à des difficultés économiques et financières, pensez-vous que vos salariés et leurs représentants pourraient vous aider à les surmonter ?

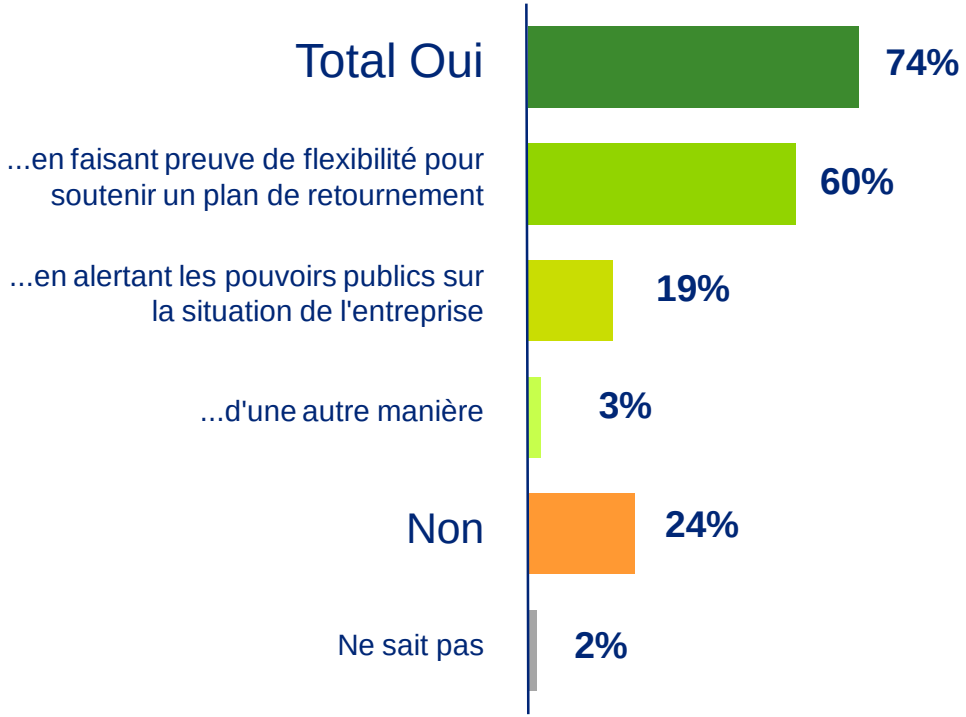

Base : Ensemble des entreprises

2. Les procédures de prévention des difficultés

Connaissance et perception des procédures

Connaissez-vous ou avez-vous entendu parler, ne serait-ce que de nom, des procédures de prévention des difficultés des entreprises comme le mandat ad hoc ou la conciliation ?

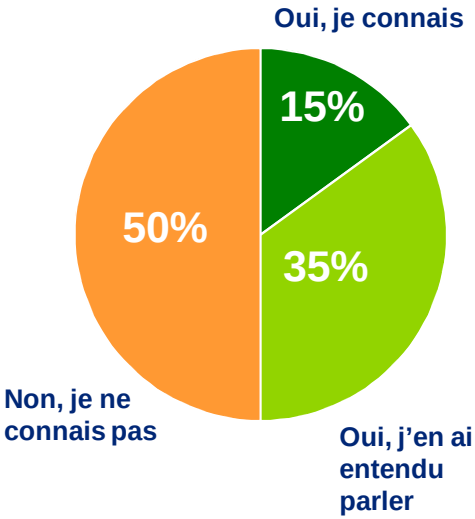

Oui 50% (*)
(contre 50% en 2007)

Bien informé

Degré d'information des procédures de prévention **56%**

(contre 60% en 2007)

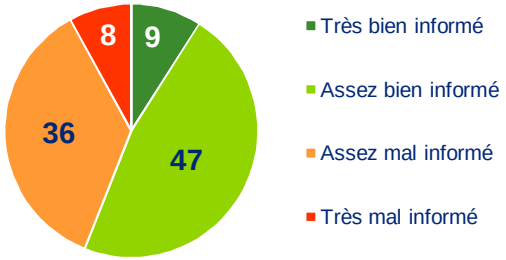

Total Oui

Degré d'efficacité des procédures de prévention **68%**

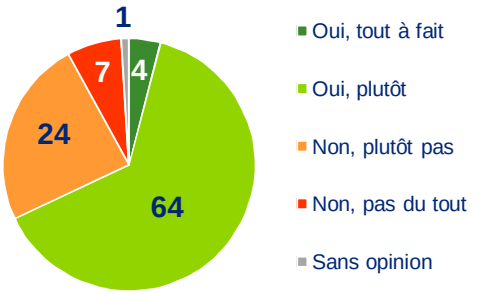

Part plus importante de négociation directe souhaitée entre entreprises et créanciers **75% (*)**

(contre 76% en 2007)

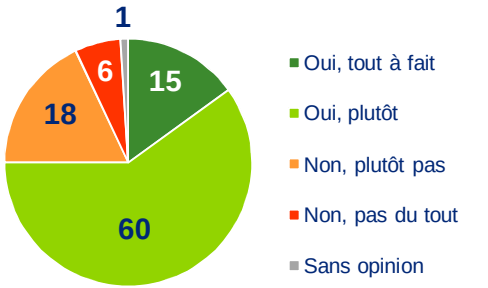

(*) ce pourcentage monte à 65% dans la population des entreprises de 500 salariés et plus

(*) ce pourcentage descend à 60% dans la population des entreprises de 1 000 salariés et plus

Base : Ensemble des entreprises

Peur de la difficulté

Dans les années à venir, avez-vous peur que votre entreprise se retrouve en difficulté et de devoir recourir à des procédures de prévention comme par exemple le mandat ad hoc ou la conciliation ?

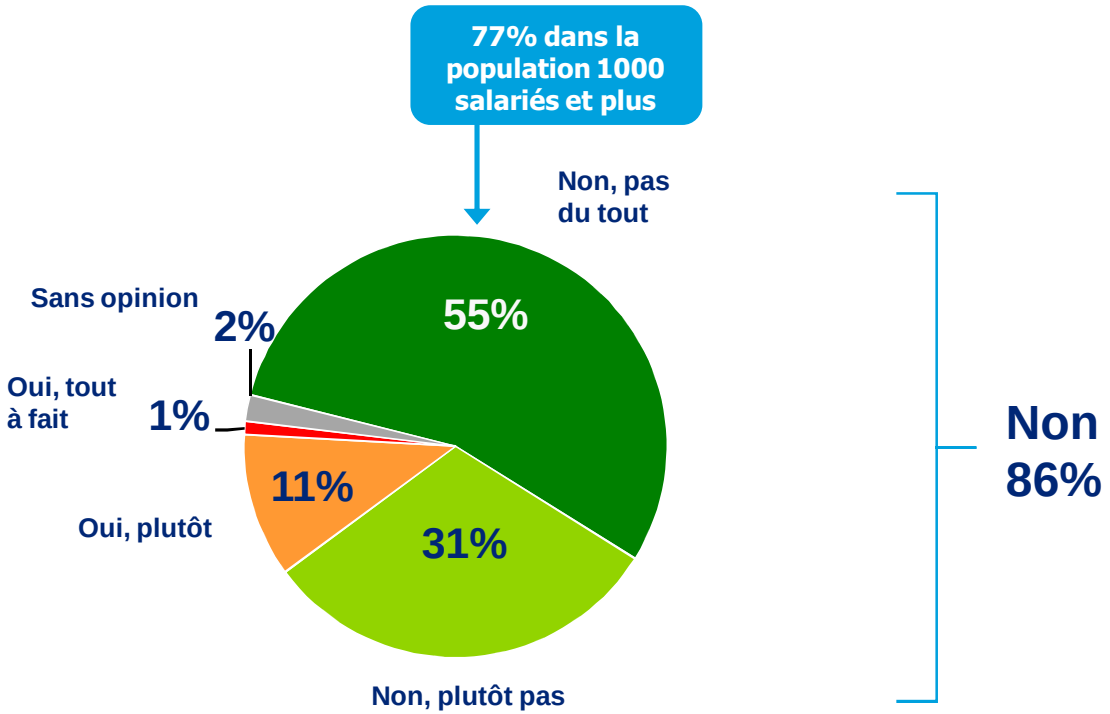

Base : Ensemble des entreprises

3. Profil des entreprises et des dirigeants

Profil des dirigeants

Sexe

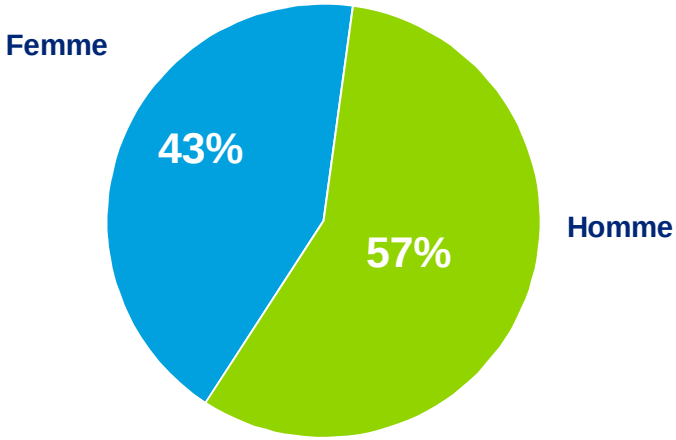

Age

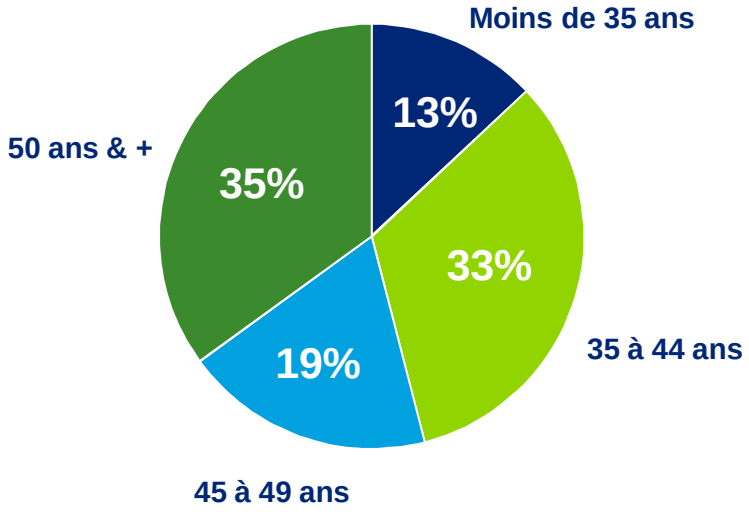

Fonction

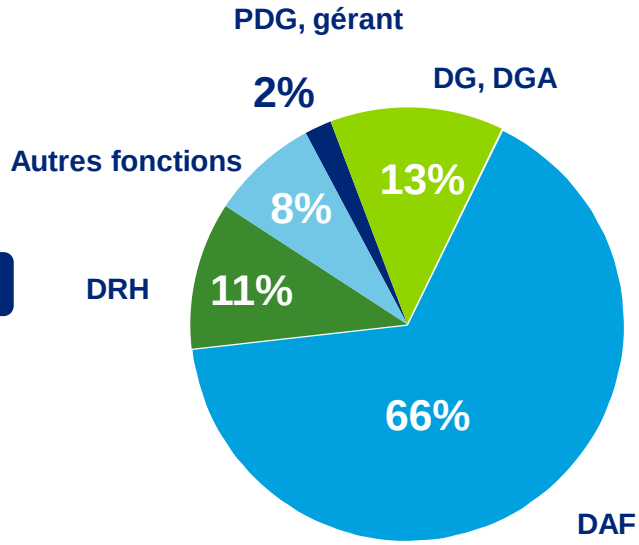

Base : Ensemble des entreprises

Profil des entreprises

Secteur

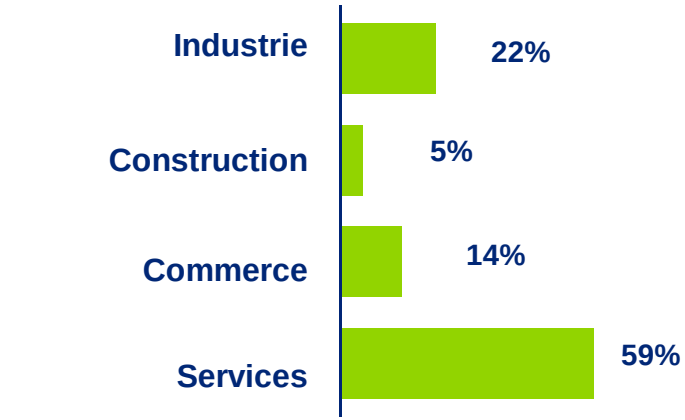

Taille d'entreprise

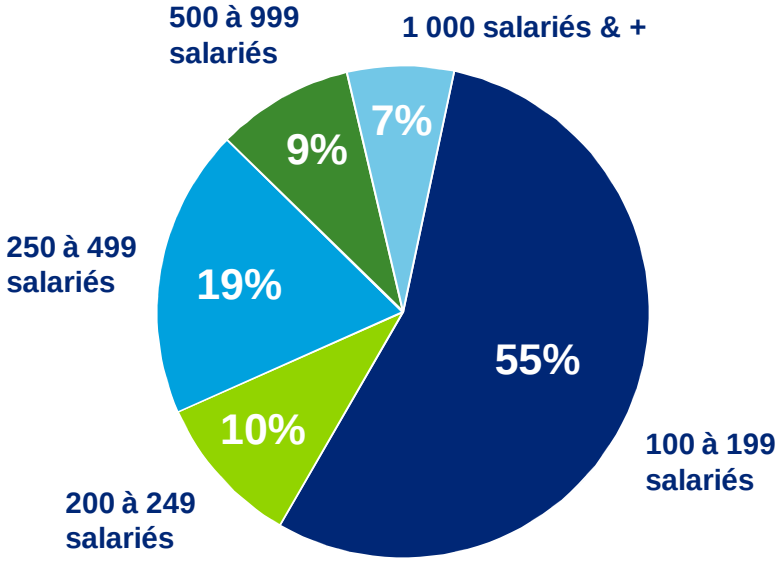

Région

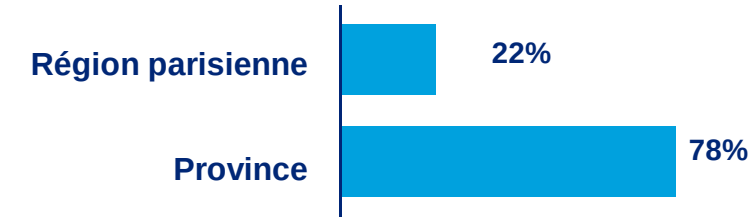

Base : Ensemble des entreprises

Profil des entreprises

Chiffre d'affaires en 2008 et 2009

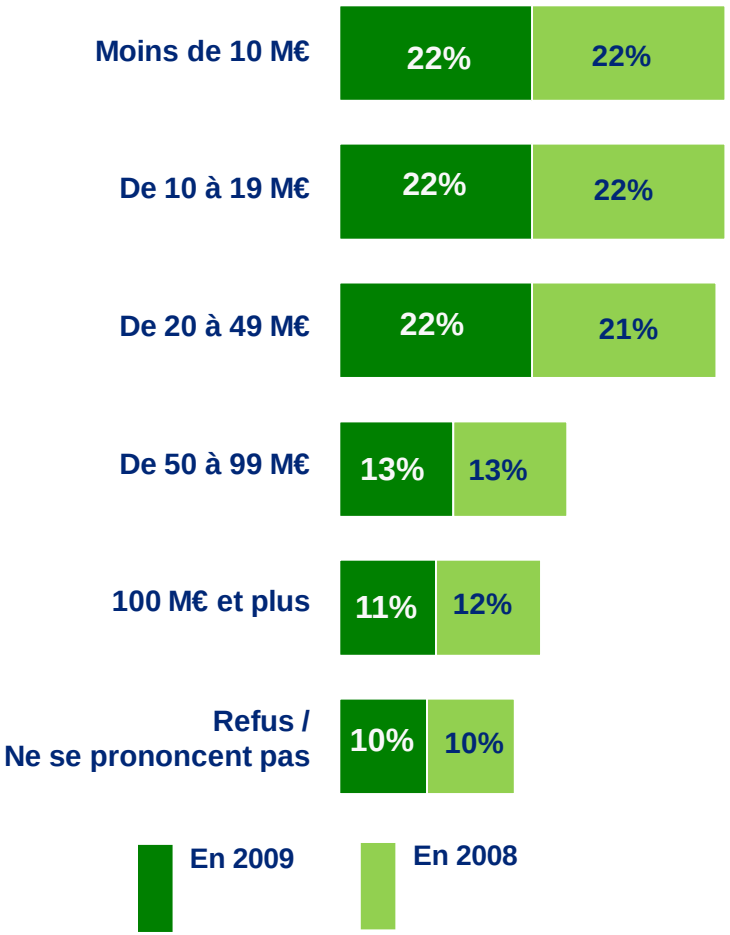

Base : Ensemble des entreprises

Estimation de la croissance du chiffre d'affaires en 2010

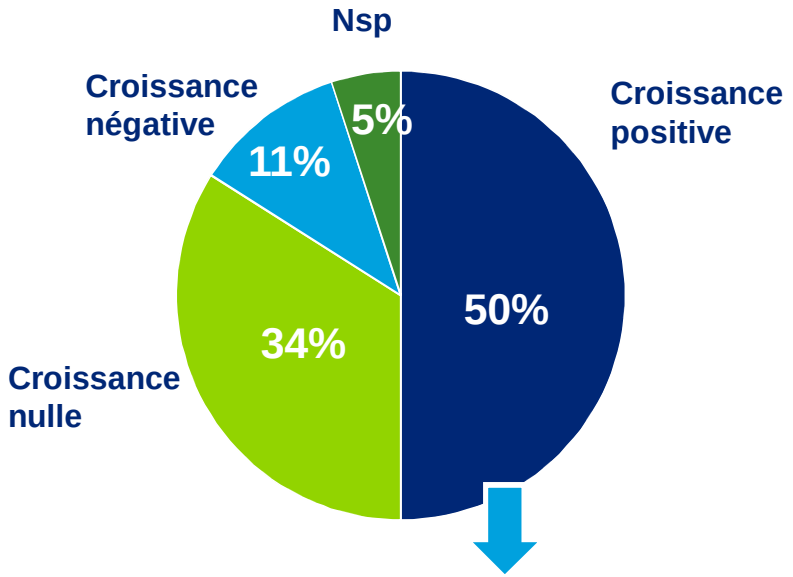

Si croissance positive alors une croissance de 9% en moyenne